

APPEL À PROJETS 2018/2019

Professionnels de l'éducation :
**ÉCHANGEZ VOS SAVOIRS
et PRATIQUES !**



PESI Partenariat Éducatif de Solidarité Internationale

Le PESI permet de soutenir et d'accompagner des projets de coopération éducative et solidaire entre **acteurs et professionnels** de l'éducation ici et là-bas.

ENSEIGNANTS,
ÉDUCATEURS,
ANIMATEURS



**ÉDUQUÉES
AUJOURD'HUI,
PLUS LIBRES
DEMAIN**

AVEC LE SOUTIEN DE



Date limite de dépôt des candidatures :
25 novembre 2018

Dossier de demande et modalités :

www.solidarite-laïque.org

Le PESI, C'EST QUOI ?

Le PESI accompagne des projets de coopération éducative entre pairs en France et à l'International.

L'objectif : mettre en lien des professionnels de l'éducation à travers le monde pour qu'ils échangent et apprennent les uns des autres afin de contribuer à l'enrichissement pédagogique.

Le PESI, C'EST COMBIEN ?

Les projets retenus, selon leur nature, peuvent obtenir un soutien financier entre 1 500 € et 5 000 € (2 500 € maximum pour les projets sans mobilité).

Le PESI peut couvrir au maximum 60 % du budget prévisionnel.

CONTACTS ET CANDIDATURES :
Solidarité Laïque
22 rue Corvisart 75013 Paris
pesi@solidarite-laique.org

Le PESI, C'EST POUR QUI ?

Pour les professionnels et les futurs professionnels de l'éducation et du travail social en France.

PRIORITÉ AUX PROJETS ÉMANANT DE LA FORMATION INITIALE, DES ÉCOLES DE FORMATION*

En partenariat avec des collègues dans le monde, en formation ou en fonction.

*ESPE, IRTS, centres de formation agréés par les Directions régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale, Écoles de formation du service public, et de la fonction publique d'État, territoriale, etc.

Mode d'emploi

1. Téléchargez le dossier de présentation et de candidature sur notre site
2. Montez votre projet de coopération éducative et remplissez le dossier de candidature
3. Envoyez votre candidature avant le **25 novembre 2018**

EN SAVOIR PLUS :
www.solidarite-laique.org